

armements. En 1980, alors que le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union soviétique étaient engagés dans des pourparlers trilatéraux, la conclusion d'un traité d'interdiction semblait plus proche que jamais. Les négociateurs étaient en effet parvenus à un accord sur certains points importants : initialement valable pour une période de trois ans, le traité devait interdire toute explosion expérimentale d'armes nucléaires, dans quelque milieu que ce soit ; il était prévu d'imposer un moratoire sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques, tant que des accords acceptables n'auraient pas été conclus à cet égard ; le traité devait entrer en vigueur une fois ratifié par vingt gouvernements signataires, y compris ceux des trois puissances nucléaires qui l'avaient rédigé ; et enfin, il était prévu d'organiser "en temps opportun" une conférence d'examen. L'accord s'est fait sur un grand nombre de questions, même celles de la vérification et de la possibilité d'organiser des inspections sur place. En 1982 toutefois, les pourparlers ont été suspendus *sine die* à l'initiative des États-Unis.

Au cours des années qui ont suivi, et plus particulièrement depuis le lancement du programme de l'IDS dont certains volets pourraient nécessiter des essais nucléaires, les États-Unis en sont venus à considérer que l'interdiction complète des explosions nucléaires ne devait constituer qu'un objectif "à long terme" et n'être envisagée que dans le cadre d'un ensemble global de mesures de limitation des armements. Ils refusent par conséquent de faire de l'interdiction des essais une mesure séparée, peu importe que son observance soit vérifiable ou non ; ils contestent par ailleurs la théorie soviétique voulant que la cessation des essais nucléaires soit indispensable pour réduire la menace nucléaire. Mentionnons enfin qu'ils n'ont jamais voulu emboîter le pas à l'Union soviétique lorsque cette dernière a unilatéralement proclamé en 1985 un moratoire sur les explosions nucléaires, auquel elle s'est tenue pendant plus d'un an et demi. Les négociations en vue de l'interdiction complète des essais nucléaires sont alors tombées dans l'oubli. La vieille controverse sur la question du mandat à donner au groupe de travail chargé d'étudier la question des essais, dans le cadre de la Conférence du désarmement (CD) à Genève, n'a servi qu'à détourner l'attention du principal objet de discordance entre les deux superpuissances, à savoir l'opportunité d'une cessation des explosions nucléaires.